

*Le 25 Jean Madelin fils legitime de gilles madelin Et de Anne gebien agn  
Espinoue deceas hier a l'angeleard il est enterrue dans le cimetiere par son frere  
Justique en presence de jacques Simon et guillaume homel qui ne figurent a la  
acte de deces et portent feuilletoye quoy que j'habeau*

Guillaume Leon decede il y a trois jours à la vallée age de trente  
ans ou en vivant a été instruit dans le système suédois et  
avait souligné en présence de Louis le太子 son ami, et de plusieurs  
hommes d'armes qui l'entouraient que les souverains suédois et  
esteben milly étaient faillants pour un malade malade.

T 15 pje francois nouard ptre-cure:  
1. venit y. de legitime deguislamer savari et de marie le ferre  
decedee d'ibrie age de trois mois environ a ete par nos vicain  
songnes; submises l'an recente en presence d'la mre et  
septante brevemt testant soixantequinze oblogotrie.

francois leon vivaat op deur des canne' quertert aage' d'euwreus qua  
quatre ans Decied kiel a la pofeue aste' intime daas le 27 Janv  
par nosseitens suppigie En presence de meul leon Pou fure  
et d' gille foudant qui n'eul signe et bento octobre anst Sy  
aut. Desxate quinze st Thibault gaten oldela Bogaert

15 Etulbroise Fourrier fils legitime de pierre Fourrier et de Jeanne Lez  
goues il est hier alla Soufflere a ete baptise par luns sieur le  
le parein a le Jacques Bouault qui seigneur et la marraine Jeanne  
pierre reprobte souffrante a Sept noembre mil sept cent soixante  
Jeanne Fourrier pierre Fourrier p. Sieaub  
Lez

B pierre et Nicolas Marie Enault fils legitime de Nicolas Enault et  
Nichelle le Roy sposent ici ce tier à chambrepion à l'église paroisse e  
nommé par leurs pierre Rebault vicare dudit paroisse et la  
mariage a été fait le 25 Marie poins sposé de Jean Lebaston et de  
chaperine Souffraine ce huit novembre il a pris cueil son sacrement  
quintz M 1700 <sup>1700</sup> Jean enault p Rebault  
*Jean enault p Rebault*

Jacques Robert le Loup fils legitime de Robert le Loup et de Jeanne Barpin  
épousé ici le 16 aout 1615 a l'échange a été baptisé par nous Vicaire  
justifié le parem a été Jacques Le Loup enel de l'enfant et la marraine  
Anne Barpin Sa tante la pere profut qui a signé les autres ont déclaré  
nec lessors a dix ans nul ch tel est tenu et tenu au greve  
Robert le Loup p. Gherault 1615

Guillaume Jean Baptiste Marie Leon fils legitime de guillaume Leon et de  
Marie Waller ne hier a la fiteyage a été baptisé par mon vicaire. Pour faire  
apparir a été Jean Waller grand pere de l'enfant et la marquise Marie  
Mathurine le Breton son epouse. Le pere et la mere sposés ici; ce quatorze  
novembre mil sept cent soixante quatre. MORT MAGNETTE le breto  
J. Waller p. Thébaud  
*rec*

15. Je devois faire la loi à mes frères de jésus-christ le day est le lundi de la semaine  
de pâques et non pas dimanche à la pomée si autre chose nous viendroit  
d'ordre des papes ou du concile, le pape Jean XXII, l'archevêque Michel de Bergoïs  
signera le pape en la forme suivante: Jean XXII archevêque de Narbonne et millet de  
l'ordre de jésus-christ le pape.

5. Joseph Marie Michel Jean fils legitime de Joseph la Lande de Léguanne  
franc d'espous à l'avis n° 6746 à l'assassinat de cette personne vicaine assigné  
Joseph si, la paroisse Michel Lalancette la marie une femme qui a signé au  
n° 2 du bord le présent franc d'espous à l'avis n° 6746.

3. Jeune française fille légitime de Michel Deslaur et de Jeanne Leon née de son  
marié le 1<sup>er</sup> juillet 1873 par nous vicaria pugnacé appartenant à la paroisse de  
Pugnac et à la paroisse française Cailloux qui ne figure au Dol  
d'embre en Sept ans présente quinze mois un acte dû à M. Labat  
apparele auquel appartenait père formier de Phebach  
elle

Contexte : Collection de copies numériques de registres paroissiaux et d'état civil des communes de Saint-Mars à Saint-Thomas (actes et tables) > Saint-Mars-sur-la-Futaie > Registres d'actes  
4 E 277/4 - 1763-1779 — 1763/1779 — 180 — Ark ID : ark:/37963/r710944zfdxvsk/f180